



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 octobre 2020

L'ECO ENTRETIEN® arrive en Belgique !

L'Association Eco Entretien® (AEE) se réjouit du **lancement, mercredi 28 octobre, de l'ECO ENTRETIEN® en Belgique par TRAXIO** (Confédération belge des métiers liés à la mobilité) et de l'engagement à ses côtés de **six réseaux de garages : Auto 5, Autodistribution, Bosch, Covalux, Doyen Auto et LKQ**. Cet événement est la concrétisation, sur le terrain, de l'engagement sans faille de TRAXIO dans l'AEE et dans la démarche du label ECO ENTRETIEN® depuis 2018.

Le déploiement du label ECO ENTRETIEN® au-delà des frontières françaises est un signal fort. Il démontre sa pertinence et sa crédibilité pour les acteurs de l'après-vente automobile et pour les automobilistes européens, qui évoluent dans un contexte où l'enjeu de l'amélioration de la qualité de l'air et notamment la baisse des émissions de CO₂, est une préoccupation majeure des pouvoirs publics.

En effet, **l'ECO ENTRETIEN® est un label dont le protocole de mise en œuvre permet d'établir un diagnostic de combustion à partir de l'analyse de 5 gaz d'échappement (CO, CO₂, O₂, HC, NOX)**, de cerner les causes des surémissions polluantes, de proposer des solutions et des traitements adaptés afin de rétablir les paramètres de combustion des moteurs essence et diesel, proches des données d'origine du constructeur. Les émissions ainsi corrigées sont significatives et peuvent entraîner des **gains supérieurs à 10% de CO₂, 80% de particules et 55% de NOX.**

Par son label, l'ECO ENTRETIEN® offre **une solution crédible et efficace aux professionnels comme aux consommateurs, à la recherche de toujours plus de garanties.** Ainsi, un véhicule entretenu dans le respect du protocole ECO ENTRETIEN® est un véhicule qui consomme moins de carburant, qui émet moins de CO₂, de particules, de NOX et qui donc pollue moins.

C'est pourquoi, l'AEE en France et TRAXIO en Belgique se mobilisent chaque jour pour faire prendre conscience aux pouvoirs publics de leurs pays respectifs et aux institutions européennes, que le dépistage et l'entretien des véhicules du parc roulant, grand oublié des politiques publiques, sont un levier majeur pour l'amélioration de la qualité de l'air et le pouvoir d'achat des automobilistes ; l'ECO ENTRETIEN® est une solution immédiate et efficace.

**Avec l'ECO ENTRETIEN®, en matière de lutte contre la pollution, de préservation du pouvoir d'achat et de valorisation de la profession de l'après-vente automobile, comme pour le reste :
l'union fait la force !**

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.